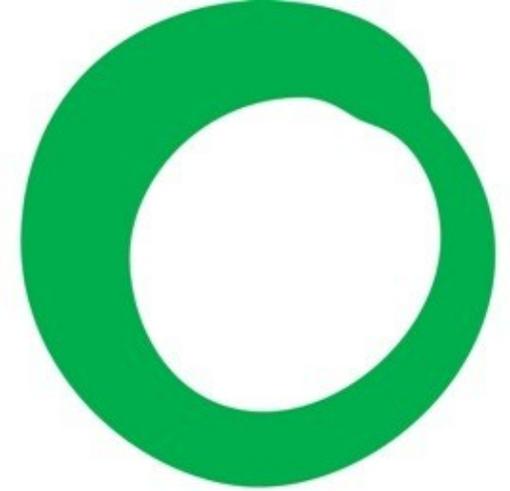


L'avis des associations ayant participé au groupe de travail sur le calcul du « gisement » de déchets d'ici 2023 et 2043

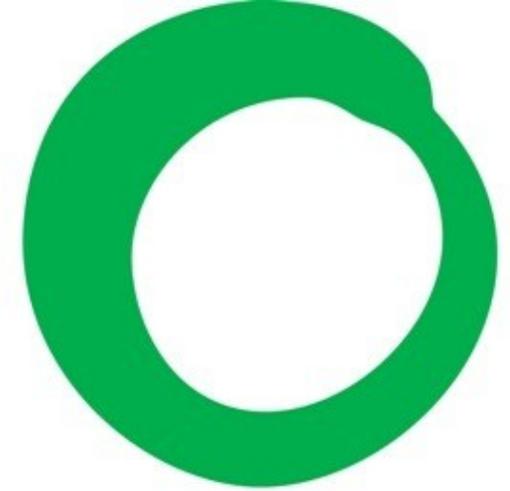
Annelaure Wittmann, Les Amis de la Terre

Un mode de calcul étonnant



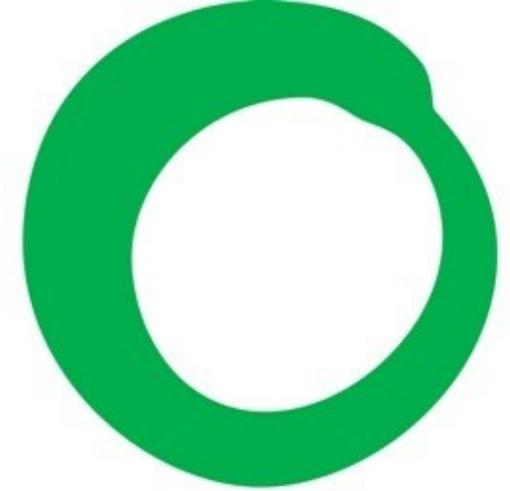
- **Prévisions démographiques** : revues à la hausse par le Syctom
- **Prévisions de réduction des déchets et d'augmentation des collectes sélectives en vue du recyclage** : revues à la baisse par le Syctom
- **Prévisions concernant le bassin versant de l'usine** : un bassin versant « mouvant »

Demandes des associations à la CNDP, le 2 octobre



- un **audit externe** sur l'étude réalisée par le maître d'ouvrage, en particulier sur le mode de calcul du gisement des déchets du bassin versant de l'usine d'Ivry d'ici 2023 et au delà ;
- le chiffrage du coût et de l'impact d'une **politique volontariste** de prévention, des collectes sélectives et du recyclage sur le bassin versant de l'usine d'Ivry;
- une présentation **d'expériences probantes de prévention et de traitement des déchets en milieu urbain**, permettant d'aller en direction de l'arrêt de l'incinération.

Demandes des associations concernant l'audit des études préalables au projet

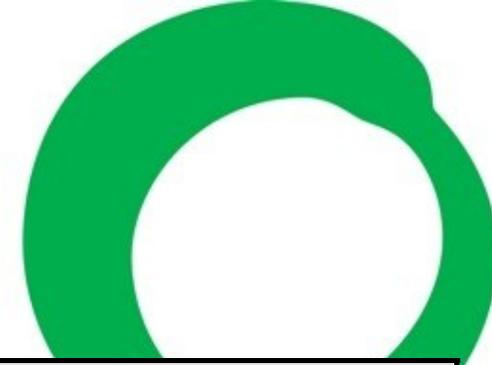


S'assurer que le Syctom respecte:

- les engagements publics en matière de prévention, de tri/recyclage, d'incinération et de stockage;
- pour les perspectives d'évolution démographique, les chiffres fournis par les organismes spécialisés reconnus;
- Le principe de proximité (gisement du bassin versant d'Ivry vs. « gisement » issu des centres de transfert/et ou méthanisation de Romainville, Aulnay sous Bois et Le Blanc-Mesnil) ;.

Et qu'il anticipe les futures politiques publiques de prévention, du réemploi, du tri et du recyclage : redevance incitative, responsabilité élargie du producteur..

L'application des priorités publiques ... à l'envers ?



La hiérarchie de la gestion des déchets (UE, Grenelle, Predma)	Ce que fait le Sycotm
1. Réduire (la prévention)	Budget 2008 pour la réduction des déchets : 0,01 % du total.
2. Réutiliser (préparation en vue du réemploi)	
3. Recycler	2008 : capacités de tri 10 fois inférieures aux capacités d'incinération 2023 : encore 5 fois inférieures
4. Valorisation énergétique et organique	Incinération sur-priorisée : 1.6 Mt en 2008, toujours 1.4 Mt en 2023. Méthanisation sans tri à la source: pas de compost de qualité.
5. Enfouissement (en dernier ressort)	La méthanisation avec TMB risque de doubler les quantités enfouies (de « compost » pas aux normes)

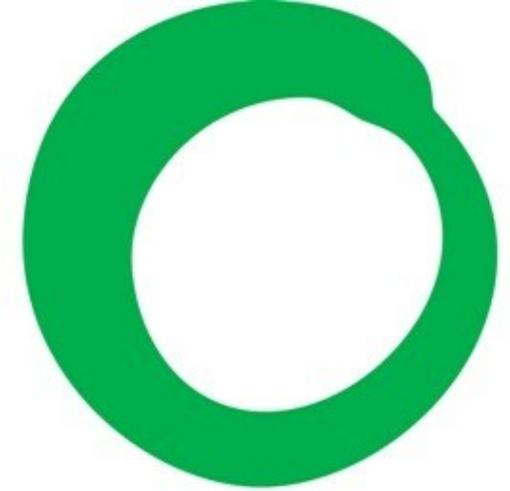
Un acteur public responsable ?

Qui cherche à justifier l'incinération à tout prix

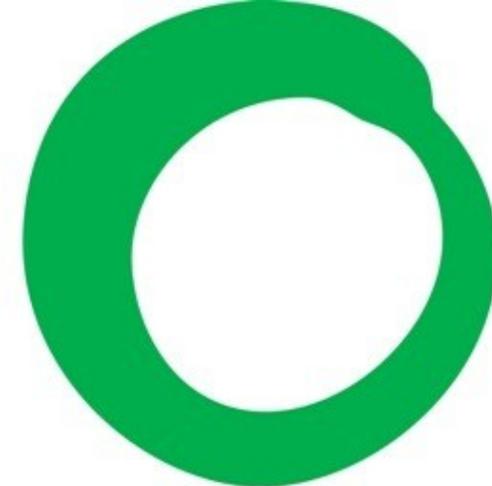
Qui juge les politiques publiques irréalistes

...or:

Les prévisions du plan de prévention et de valorisation du Sycotom (2004-2010)	Les faits (sans action décisive du Sycotom)
- 0.5 % de réduction des déchets par an	- 0.7 % par an entre 2001 et 2008 Et ça continue : - 2% par an en 2008 - 5% par an pour le 1 ^{er} trimestre 2009



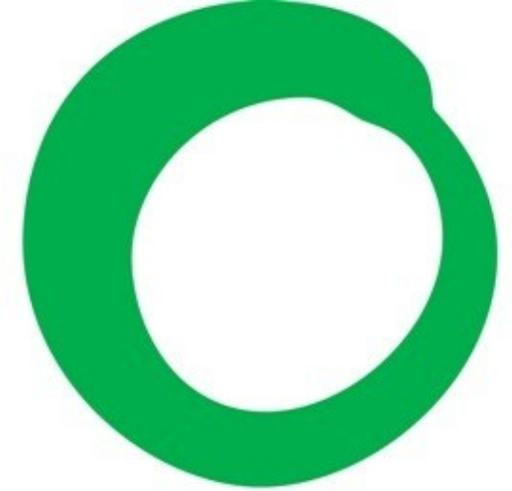
Soyons clairs



Le Sycotom a la possibilité d'agir sur la prévention et le tri.

Le centre de traitement ne sera pas modulable une fois construit: trop cher.

Nous demandons au Sycotom



- des hypothèses de départ des prévisions, calées au minimum sur les objectifs publics de réduction des déchets et de recyclage;
- des alternatives qui ne soient ni absurdes (comme la délocalisation), ni hors la loi (comme le tout incinération ou le tout stockage). Comparer le projet à ce qui se fait de mieux, pas de pire.